

## Cession de la marque Millet en Corée

Après plusieurs années de collaboration fructueuse, le Groupe Lafuma vient de céder la marque Millet en Corée, à son licencié Edelweiss.

Le prix de cession s'élève à 5,8 millions d'euros. En 2008, l'activité sous licence Millet en Corée a représenté un chiffre d'affaires de 6,2 millions d'euros.

Cette opération est la concrétisation logique d'un partenariat réussi pour le développement de la marque Millet en Corée sur le long terme. L'accord prévoit la poursuite des échanges technologiques et l'engagement de maintien de la marque sur son positionnement technique haut de gamme.

Les deux groupes, Lafuma et Edelweiss, restent liés en Chine par un accord de licence signé en janvier 2008.

Cette cession s'inscrit aussi dans la volonté de Lafuma de réduire son endettement en procédant à des cessions d'actifs non stratégiques ou dans des pays où il n'a pas vocation à se développer par une implantation directe.

Par ailleurs, le Groupe a conclu avec ses banques, un accord sur le financement de sa campagne d'été et poursuit ses discussions concernant la réorganisation de sa dette à moyen terme.

Enfin, il est rappelé aux actionnaires que l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le 19 mars 2009 à 11 heures, dans les locaux du Groupe au 5, rue de La Terrasse à Paris (17<sup>ème</sup>).

*Pour toute information, veuillez contacter : Gilles Venet – Tél : 04-75-31-31-07 – [infos-finance@lafuma.fr](mailto:infos-finance@lafuma.fr)  
Lafuma est coté sur NYSE Euronext Paris - Euroclear : 3526 ; Reuters : LAFU.PA ; Bloomberg : LAF FP*